

## **Compte-rendu du conseil d'école de RPI du 12 Novembre 2019 à Salles**

Début de séance à 18h05

<b><u>Représentants des parents d'élèves</u></b>  <b><u>Titulaires</u></b> - Mme Murielle JEROME CE1-CE2 Bougon - Mme Lydie CIRELLI CM1-CM2 Salles  Pamproux - Mme Aude GRELET (CE1-CM2) - Mme Céline HELENNE (CE1) - Mme Mireille PIGNON (CP) - Mme Angélique BIZARD (CM2)  <b><u>Suppléants (voix consultative)</u></b> - M Rodolphe ADAM, Bougon - Mme Valérie CHASSAC, Salles (excusée) - Mme LACAILLE (CM2) (excusée) - Mme Estelle GUIBERT (excusée) - Mme Séverine THOMAS (excusée)	<b><u>Enseignants</u></b> - Mme Sophie RAVENEAU (excusée en congé maternité) - Mme Hélène COUE - Mme Célia MARS (excusée) - Mme Sophie CHATELLIER - Mme Céline TANGUY - Mme Séverine BRUNET (PDM) - M Clément IZAMBARD - M Guillaume JUBIEN  Remplaçantes - Mme Chloé DIEUMEGARD - Mme Amélie GIRARD  <b><u>RASED</u></b> - M Frédéric BICHON, psychologue scolaire (excusé) - Mme Carole LALEUF, maîtresse E (excusée)	<b><u>Maires</u></b> - M Bernard COMTE, Bougon, - M Régis BILLEROT, Salles, - M Didier PROUST, Soudan (excusé) et représenté par M Jérôme GRELET - Mme Yvelyse BALLU- BERTHELLEMY, Pamproux  <b><u>SIVU</u></b> - Mme Marie NAUDIN , présidente - Mme Céline PERREAU, secrétaire du SIVU (voix consultative)  <b><u>DDEN</u></b> - Mme Yannick BERTIN  <b><u>IEN</u></b> - M Thierry BEJA (excusé)
--	--	--

Secrétaire de séance : Aude GRELET

### **Ordre du jour**

- Effectifs et répartition à la rentrée 2019
- Règlement intérieur des écoles élémentaires ; charte de laïcité annexée
- La sécurité à l'école (PPMS et exercice incendie)
- Présentation des projets
- Travaux et équipement de chacune des écoles
- Informations diverses
- Questions diverses

### **Conseil d'école du RPI**

Les membres des trois conseils d'école ont décidé à l'unanimité de fusionner en un conseil d'école unique de RPI. Le premier conseil d'école a lieu à Salles, le 2ème se tiendra à Pamproux avec l'école maternelle, le 3ème conseil d'école se tiendra à Bougon, pour l'année scolaire 2019/2020 .

Prochains conseils d'école : mardi 11 février et mardi 23 juin 2020.

## **I - Effectif et répartition de la rentrée 2019**

### **Effectif et répartition de l'école de Bougon**

La classe est constituée de 7 CE1 et 17 CE2 soit 24 élèves.

Guillaume Jubien est l'enseignant et directeur. Madame Marie Teixeira est présente tous les jours sur l'école afin d'aider un élève bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (MDPH).

### **Effectifs et répartitions de l'école de Pamproux**

Depuis la rentrée 2019, l'école élémentaire Aimé Souché comptabilise 101 élèves.

A la Toussaint, départ d'un enfant de CP et arrivée d'une famille de 2 enfants en CE1.

Les classes sont constituées comme suit :

- Classe de Mme Sophie Chatellier : 24 CP
- Classe de Mme Aurélie Raveneau : 26 CE1
- Classe de Mme Céline Tanguy : 23 CE2
- Classe de Mmes Hélène Coué et Célia Mars (assure la décharge de direction, les jeudis) : 28 CM2

L'équipe éducative est constituée, également :

- d'enseignantes remplaçantes rattachées à l'école : Chloé Dieumegard et Amélie Girard,
- d'une maîtresse supplémentaire « Plus de maîtres que de classes » : Mme Séverine Brunet (à mi-temps sur l'école de la Mothe Saint Héray)
- d'une Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap (AESH) : Véronique Thiot qui accompagne 2 élèves bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (CE2 et CM2) ; un élève de CP est en attente d'une AESH (il n'y en a pas sur le secteur – recrutement complexe en cours d'année)

### **Effectif et répartition de l'école de Salles**

La classe est constituée de 19 CM1 et 4 CM2 soit 23 élèves.

Clément Izambard est l'enseignant et directeur. Madame Prévotel Cécile est présente tous les jours sur l'école afin d'aider 2 élèves bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (MDPH)

Le RPI élémentaire comptabilise donc 148 élèves. Les effectifs sont redevenus stables.

## **II - Règlement intérieur des écoles élémentaires du RPI**

Les membres du conseil d'école ont été destinataires du règlement intérieur 2018-2019 et des ses annexes (Charte de la Laïcité + Organisation des temps scolaires et péri-scolaires sur les trois écoles). Les grands points du règlement intérieur sont lus.

Les modifications concernent :

- les changements des horaires et les temps d'APC (Aide pédagogique Complémentaire) sur l'école de Pamproux.
- l'ajout d'un paragraphe sur le harcèlement

Après avoir effectué les modifications, le règlement intérieur et ses annexes sont adoptés à l'unanimité.

## **III - Sécurité des écoles : Incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

Rappel de la réglementation pour une année scolaire :

- 3 exercices incendie (1er en septembre ; 2ème avant Noël et 3ème avant la fin de l'année)
- 3 exercices PPMS (un attentat-intrusion avant la Toussaint ; un confinement suite à un risque majeur ; un dernier intrusion ou risques majeurs). Deux documents sont remis à jour chaque année, dans chaque école : un pour les risques Attentat – Intrusion et un pour les autres risques majeurs (inondation, séisme, tempête...). Des exercices sont également organisés afin d'adopter le bon comportement : évacuation, confinement, mise à l'abri...

### **Ecole de Bougon**

Incendie : Le 1<sup>er</sup> exercice a eu lieu le mardi 8 octobre. La veille, une réflexion a été menée sur les différents lieux de rassemblement possibles en cas d'incendie et sur leurs avantages et inconvénients. Celui qui présente le meilleur compromis a été retenu et un exercice a été mené avec succès.

PPMS : Le premier exercice s'est déroulé le 14 octobre. La réflexion préalable sur la conduite à tenir a porté sur le cas d'une tempête pour en venir plus facilement à une alerte intrusion. L'exercice s'est déroulé normalement. Il a permis de mettre en évidence l'absence d'un verrou intérieur sur l'une des portes intérieures. Il a été ajouté par la mairie durant les vacances d'automne.

### **Ecole de Salles**

Incendie : L'exercice s'est déroulé le lundi 23 septembre. L'objectif de ce premier test était d'expliquer les différents lieux de rendez vous possibles ainsi que la conduite à tenir en cas d'incendie. Tout s'est bien déroulé.

PPMS : A l'école de Salles, l'exercice s'est déroulé le lundi 7 octobre. Le scénario retenu nécessitait la mise en confinement des élèves suite à une alerte intrusion. La conduite à tenir a été expliquée et le maître a essayé de répondre aux diverses questions des élèves.

### **Ecole de Pamproux**

Chaque classe de l'école élémentaire de Pamproux a mené une réflexion sur les différents dangers pouvant avoir lieu à l'école, les bons comportements à adopter dans tous les cas évoqués. Chaque enseignant informe les élèves des différents types d'alerte (sifflet, corne de brume, alarme incendie).

Incendie : l'exercice a été déclenché le mardi 1er octobre par Laurent Taudière, garde-champêtre sur la commune de Pamproux et ancien pompier. L'évacuation des salles de classes s'est effectuée rapidement et dans le calme.

PPMS : L'exercice attentat-intrusion a eu lieu le vendredi 18 octobre à 14h30. Chaque classe applique le scénario travaillé et s'est cachée (soit dans les toilettes intérieurs pour les CE1, soit dans les classes pour les CP et CE2, soit dans la salle des maîtres pour les CM2). Toutes les portes étaient verrouillées. Le système d'alerte est le sifflet (3 fois, 3 coups de sifflet) relayés d'une enseignante à l'autre. Les enfants sont plutôt restés calmes et silencieux 10-12 min. Suite à l'exercice, une fiche d'évaluation est transmise à la DSDEN et à la mairie. Des demandes vont être effectuées à la municipalité concernant certains points de sécurité.

## **IV - Présentation du projet d'école et des projets.**

En juin 2018, le projet d'école 2018-2021 a été présenté et validé en conseil d'école. Pour rappel, le projet d'école s'établit autour de 3 ambitions, à savoir :

### - Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Maîtriser les fondamentaux :

- le langage écrit au cycle 2 et au cycle 3
- le langage oral au cycle 2 et au cycle 3
- enrichir le lexique des élèves

### - Ambition 2 : Accompagner l'élève

- Privilégier les projets et actions croisant plusieurs parcours éducatifs et favorisant l'interdisciplinarité.
- Construire son Parcours d'Éducation Artistique et Culturel
- Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les projets portés par l'école

### - Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Mieux accueillir – Mieux communiquer – Renforcer les interactions avec les partenaires

L'équipe enseignante présente les différentes actions mises en place pour cette année scolaire 2019-2020.

Ambition	Libellé	Classes concernées	Descriptif sommaire
1	<i>Printemps de la poésie</i>	10 classes du RPI	- Sensibilisation des élèves à la poésie toute l'année. - Organisation d'une semaine « Printemps de la poésie » avec des actions spécifiques en mars 2020.
	<i>Natation</i>	6 classes	- Participation à une séance hebdomadaire de natation durant le mois de septembre à la piscine de Pamproux. - D'autres séances seront programmées en fin d'année.
	<i>Journée du sport</i>	6 classes	- Organisation d'une journée sportive, le 27 septembre 2019, faisant suite à une proposition ministérielle et de l'USEP : « journée Nationale du sport scolaire » 8 groupes constitués en mélangeant du CP au CM2. 4 ateliers proposés : 2 ateliers sportifs (biathlon + un jeu de course en relais) + 1 atelier pour sensibiliser au pique nique 0 déchets + 1 atelier pour expliquer ce qu'est l'USEP
	<i>Calcul mental</i>	6 classes	Mise en œuvre quotidienne de séances dédiées au calcul mental.

Ambition	Libellé	Classes concernées	Descriptif sommaire
2	<i>Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle « Croisons nos regards »</i>	CM1-CM2 de Salles et CM2	Mise en place d'un parcours artistique proposant : - la découverte d'œuvres d'un photographe - une rencontre avec une artiste - réalisation en classe de productions photographiques - exposition des productions des enfants, fin d'année
	<i>Festival de la BD</i>		Projet en cours (détails ci après)
	<i>Projet DANSE</i>	6 classes	Projet d'expression corporelle/danse urbaine : découverte culturelle et pratique du HIP HOP avec la compagnie niortaise EGO. Valorisation à la fête d'école le samedi 20 juin 2020.
	<i>Cinéma</i>		2 ou 3 films devraient être projetés dans l'espace culturel de Pamproux sur le thème de la ville.
	<i>Rencontres USEP</i>	6 classes	Participation à plusieurs rencontres sportives avec d'autres écoles dans le cadre de l'USEP : le kinball, le handball, le raid multi-activités, la course d'orientation, l'escrime, l'athlétisme,....
2 et 3	<i>Projet interdisciplinaire « La ville »</i>	6 classes	- Découvrir un autre milieu de vie : la ville Sortie en ville(s) : Melle, Niort, St Maixent, La Rochelle, Angoulême (en fonction des classes)
3	<i>Conseil d'élèves</i>	6 classes	- Mise en place ou poursuite des conseils d'élèves - Impliquer les élèves dans la vie de l'école
	<i>Ecole ouverte : Semaine des parents</i>	Les 10 classes du RPI	Donner la possibilité aux parents de venir sur les temps de classe avec des ateliers proposés par l'école ou bien par les parents : rencontres autour de jeux et d'activités transdisciplinaires. Ces demi-journées ont souvent lieu à la fin des périodes.

	<b>Valorisation de la lecture</b>	Les 10 classes du RPI	Mise en place d'activités permettant de valoriser la lecture en partenariat avec les bibliothèques.  Échanges de lectures inter-cycles entre les écoles élémentaires et maternelles.
	<b>Renforcer la liaison entre les écoles – le collège</b>	CM2-6ème	- Rencontre prévue entre toutes les classes du secteur du collège de La Mothe : le lundi 15 mai 2020 - Visite du collège

## Ensemble des projets en lien avec le projet d'école ou non

### Tout le RPI élémentaire

#### ✕ Projet autour de la ville :

Cette année, il a été décidé d'avoir un thème commun : « Le milieu urbain – la ville : qu'est-ce que c'est ? ». Les classes du RPI vont décliner ce thème à travers la plupart des disciplines de l'école et à travers des projets spécifiques, par classe (mathématiques, géographie, histoire, histoire de l'art, EMC...).

#### ✕ Visite de l'exposition du Festival des vendanges :

- Les 6 classes se sont déplacées à la salle des associations, le jeudi 3 octobre, pour découvrir les « maisons imaginaires » de l'artiste local Jean marc Plumauzille et l'exposition photo. Une belle découverte pour tous.

#### ✕ Coulée verte

Certains élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé à une course à pied se déroulant le dimanche 20 octobre à Niort, « la coulée verte.». Malgré la pluie, 12 élèves « courageux » ont couru un ou deux tours de brèche.

#### ✕ Cinéma : « Demain est à nous »

L'ensemble des classes élémentaires ira visionner le film-documentaire « Demain est à nous » le vendredi 15 Novembre, à l'espace culturel de Pamproux. Merci à la municipalité.

Coût par enfant : 2,50 € (offert par les municipalités de Bougon, Salles et Pamproux).

Ce film raconte l'histoire d'enfants venus des quatre coins du monde, qui se battent pour défendre leurs convictions et s'engagent: exploitation d'êtres humains, travail des enfants, mariages forcés, ...

#### ✕ Fête de Noël en partenariat avec l'APE :

Elle aura lieu le vendredi 13 décembre. Une réunion est prévue le 19 novembre pour l'organisation.

#### ✕ Spectacle des Jeunesses Musicales de France à Pamproux :

Les classes du RPI souhaitent participer à ce moment annuel musical de qualité. Les 6 classes iront voir le spectacle « KOSCH » (beat-box = musique urbaine) le mardi 11 février, à l'espace culturel de Pamproux. Spectacle financé par les coopératives scolaires : 4,50 € par enfant.

#### ✕ Ecole et Cinéma du RPI

Les classes d'élémentaire souhaitent visionner quelques films en relation avec leur thème de l'année sur la ville, afin de développer une culture commune cinématographique. Nous sommes actuellement en cours de réflexion quant à la programmation et à la fréquence des séances.

#### ✕ Hip Hop

Toutes les classes du RPI vont mener un projet entre avril et juin avec la compagnie niortaise EGO. Elle va faire découvrir la culture et l'histoire du HIP HOP, cet art urbain. 10 séances de danse par classe, de 45 min à 1h15/30 + une séance d'apports culturels.  
Ci-joint le budget.

Dépenses		Recettes	
Interventions dans les classes CP-CE1-CE2 = 45min/1h CM = 1h15	4 650,00 €	APE	150 € 25 €/classe
Frais de déplacement	240,00 €	Coopérative scolaire	1 800 € 300,00 € / classe
		Actions possibles	→ <u>Jeu des pommes</u> 2019: 640 € soit 106,6€/classe
		Subv exceptionnelle SIVU	1 800€ 300,00 € / classe
		Mécénat (différents partenaires sollicités)	Demande en janvier 2020 via APE au Conseil départemental 500 € 83,33 €/classe Sollicitations des entreprises locales (Crédit Agricole ? Alicoop ? Bonnifet ?) Afin de réduire la part de la coopérative
<b>Total</b>	<b>4 890,00 € soit 815 €/classe</b>	<b>Total</b>	<b>4 890,00 €</b>

*x Fête d'école le samedi 20 juin 2019.*

Un spectacle de Hip Hop sera proposé avec une petite surprise. Celui-ci aura lieu après le « bal des écoles maternelles » donné en début d'après-midi. Rien n'est encore décidé quant à la modalité d'organisation.

### Ecole de Pamproux

- Prix des Incorruptibles : Les classes de Pamproux ont renouvelé leur inscription. Il s'agit de faire découvrir, en famille, une sélection d'histoires, et de voter pour son livre préféré au mois de mai.

- Projet artistique : réaliser une fresque sur le mur sous le préau de l'école élémentaire de Pamproux, avec l'intervention d'un graffeur niortais : El Greengo. 4 séances d'1h30. Budget : 1242 €

La demande est faite à Mme Le Maire, notamment pour une prise en charge partielle ou totale du financement. Mme Ballu va appuyer pour une prise en charge totale de la fresque auprès du conseil municipal. Il faut effectuer une demande aux bâtiments de France et fournir le dessin de la fresque pour constituer le dossier.

- Projet avec le CPIE sur les déchets : inscription sans validation, à ce jour.

- Parcours citoyen de l'élève :

Les 3 vendredis du mois d'octobre, les 4 classes ont bénéficié de l'intervention de François Sireyx de l'OCCE (organisme de coopération) afin de mettre en place des conseils d'élèves. Il s'agit d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et d'améliorer le vivre ensemble. Chaque conseil d'élèves se réunit chaque semaine.

- Enfant et le théâtre : Sortie à Brioux pour découvrir un spectacle qui plonge les enfants dans les œuvres de Kandinsky « Prélude en bleu majeur » . 4,50 €/ élèves + coût du transport 3 € : financement par la coopérative scolaire. Il est évoqué la visite de Melle pour les CE2 et CM2 afin de rentabiliser le trajet...

### Classe de CP

- Projet pédagogique de sensibilisation au développement durable par le recyclage des lampes : Il s'agit d'un kit pédagogique gratuit reçu à l'école afin de mener jusqu'à 9 défis à valider sur internet. Tous les 1500 défis validés (compteur visible sur le site) une mission d'électricité de l'ONG partenaire « Electriciens sans frontières » est enclenchée (Madagascar, Laos, Burkina Faso).

- Rituel d'Arts Plastiques : Rituel de lecture d'images via un padlet numérique : un mail reçu par mois entre novembre et juin (8 rituels dans l'année).

- Ecriture d'une histoire « A vos stylos » : Projet proposé par l'OCCE. Ecrire une histoire et l'illustrer (entre janvier et avril) pour la recevoir en album imprimé en mai par l'OCCE. Chaque élève aura son album (offert par la coopérative scolaire), possibilité de vente également. Echange de livres et de courriers entre les classes participantes.

- USEP : Binôme avec la classe des CP de la Mothe St Héray, 2 rencontres si possible dans l'année.

- Sortie en ville : En réflexion pour St Maixent, Niort et La Rochelle, le trajet serait effectué, plutôt en train.

### **Classe de CE1**

- USEP : multiactivités, orientation, P'tit Tour (vélo)
- Sortie de fin d'année dans une ville (en réflexion)

### **Classe de CE2 :**

- Une sortie scolaire est en réflexion.
- Remise en état du jardin : après le rotofilage de cet été, bonne nouvelle, les fraisiers ont survécu ...

### **Classe de CM2**

#### - Projet du parlement des enfants

L'assemblée nationale et le ministère de l'éducation nationale organisent la 24ème édition du parlement des enfants. La circonscription de St Maixent a sollicité la classe de CM2 pour présenter un projet de loi sur le thème « l'égalité entre les femmes et les hommes ». C'est un projet qui rentre dans le programme d'EMC afin que les élèves deviennent de futurs citoyens pour acquérir des compétences civiques et apprendre des principes démocratiques (débat- argumentation). Cela s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève.

Calendrier : proposer une loi pour le 7 février ; si la classe est retenue par le jury national, il faudrait alors monter une vidéo ; puis un vote aura lieu entre mai-juin pour élire la loi. La classe lauréate est alors invitée à l'assemblée nationale...à Paris ! Suite à la présentation du projet, les enfants, en conseil d'élèves, sont très enthousiastes.

- Projet Energies renouvelables : En parallèle du travail menée en classe, dans le cadre du programme de sciences, 3 interventions de l'association « la Bétapi » viendront compléter, étayer et vont permettre d'expérimenter les différentes sources d'énergies renouvelables (Interventions les mois de novembre-janvier-mars) Financement : SIEDS.

#### - Rituel d'Arts Plastiques et rituels musicaux (projet départemental)

Dans le cadre de l'ouverture culturelle, les élèves vont découvrir une œuvre d'art et un morceau musical différents par mois. C'est un rituel que nous recevons par mail, entre novembre et juin (8 rituels dans l'année).

#### - Liaison Ecole-collège : réunion du lundi 30 septembre 2019, La Mothe St Héray

Les principaux du collège de La Mothe, Mme VIET et M CAMENEN conjointement avec l'Inspecteur de la Circonscription, M Thierry BEJA réunissent, 3 fois par an, les enseignants de cycle 3 (CM1-CM2), les directeurs d'école du secteur de collège et les enseignants du second degré.

Voici les points abordés :

- Résultats des évaluations nationales 6ème 2018-2019 : des élèves en difficultés, notamment, en mathématiques (grandeurs et mesures) et lexique. Secteur d'illettrisme.

- présentation des projets et actions entre les écoles du secteur et le collège de La Mothe St Héray pour l'année 2019-2020 : visite du collège de La Mothe à organiser + une rencontre réunissant tous les élèves de CM2 et de 6ème lundi 15 mai autour de 4 ateliers interdisciplinaires + parcours d'orientation avec des énigmes mathématiques.

### **Ecole de Bougon et de Salles :**

× Une sortie de fin d'année est en cours de réflexion.

× Salle omnisport de Pamproux

Comme chaque année, les classes de Salles et de Bougon se rendront à la salle omnisport de Pamproux une fois par semaine, du mois de novembre au mois d'avril. Le transport est financé par le SIVU.

× CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Les deux classes travailleront sur le développement durable et le recyclage à raison de 3 temps d'intervention avec le CPIE. Une visite de la recyclerie sera organisée.

x Bibliothèque en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale :

Les deux écoles ont décroché une subvention afin de les aider à développer une bibliothèque (mobilier, livres, logiciel...). La somme ayant déjà été versée aux communes, les enseignants et les élèves choisiront, dans l'année, comment construire une petite bibliothèque au sein de leurs écoles.

x Plantations

Les deux classes continueront l'opération lancée l'an passé par la municipalité de Salles et les chasseurs des Deux Sèvres. L'objectif est l'aménagement d'un espace communal. Il est prévu de replanter des essences d'arbres diverses cette année. Une séance théorique se déroulera le 25/11 et sera suivie en décembre d'une demi-journée de plantations sur le site.

### Ecole de Salles

x Reconduction du projet conseil d'élèves.

L'idée étant de donner un rôle d'acteur plus important aux élèves afin de vivre et organiser leur scolarité en association avec les élus et le maître.

Les CM1-CM2 et les CM2 : Sortie culturelle, urbaine et événementielle : Festival de la BD à Angoulême

Projet BD : Sortie pédagogique prévue le jeudi 30 janvier, au festival de la BD d'Angoulême dans le cadre du projet BD mené par les deux classes.

Un premier budget a été effectué avec les transports Demellier = 610 € + Visite guidée = 1010 €.

Budget global : 1610 € soit 31,56 € par élèves.

En attente d'un devis pour un trajet en train. Une participation des familles sera demandée.

### Les CP de Pamproux et les CE1 -CE2 de Bougon

x Travail autour de la mare de Bougon

La fédération des chasseurs des Deux-Sèvres nous propose une intervention sur l'étude de la faune et de la flore et notamment des « petites bêtes » vivant dans les mares. Cette intervention aura lieu le 4 juin et se déroulera à la mare des Antes de Bougon.

### Ecole de Bougon

x Projet théâtral

La compagnie de théâtre « J'irai marcher sur les toits » en résidence dans la communauté de communes du Haut Val de Sèvres propose de travailler sur un projet théâtral la classe. Le thème sera la découverte du monde rural par des jeunes citoyens. La pièce s'intitule « Les orphelins du nouveau monde » par Françoise Gerbault. La représentation aurait lieu courant juin. Une réflexion est en cours pour aller voir une pièce jouée par des professionnels et en profiter pour visiter une ville (thème de l'année).

x Prix des Incorruptibles : la classe est inscrite au prix littéraire des incorruptibles. Les élèves montrent toujours de l'intérêt à cette sélection de livres.

x Panneau d'accueil sur le portail

L'année dernière, les élèves ont exprimé le souhait qu'il y ait un panneau qui annonce l'école à son entrée. Un panneau sera donc réalisé cette année en partenariat avec la mairie et installé au niveau du portail.

x Binôme USEP avec une classe de CP-CE1 de Ste Néomaye.

## V - Travaux et équipements

### Les trois sites

Les directeurs informent le conseil de l'arrivée d'ordinateurs portables suite au plan ENIR. Il y aura 6 ordinateurs portables à destination des enfants. Les enseignants ont décidé de faire tourner les ordinateurs par période sur chaque site. Il semble nécessaire que le SIVU veille à la bonne installation des ordinateurs (logiciels, anti virus, mais aussi réseau et possibilité d'impression) dans chaque école.

Dans le cadre de ce projet numérique, les classes de Pamproux ont obtenu 5 ordinateurs afin de faire fonctionner les TNI pour remplacer les ordinateurs personnels utilisés. L'enseignant référent, Christophe Dudognon, viendra vérifier les installations le 26/11 et dispensera une journée de formation, en 2020.



Les directeurs demandent au SIVU de connaître le solde du compte attaché à chaque école afin de pouvoir faire des achats de matériel si cela est possible. L'idéal serait de prendre connaissance du solde restant avant décembre afin de faire les achats avant les vacances de Noël.

Idéalement, les directeurs souhaiteraient être informés du solde de leur compte à chaque fin de période. Madame Perreau ajoute qu'il faut en faire la demande.

Les trois directions remercient le SIVU pour l'adhésion USEP.

#### École élémentaire de Bougon

M Jubien remercie la municipalité pour les travaux effectués cet été, notamment la réfection des toilettes. Les travaux avaient été demandés par les enfants eux-mêmes, l'année dernière.

M Jubien demandera sûrement l'aide de l'employé communal dans le cadre du réaménagement de la petite salle suite à la subvention Bibliothèque et potentiellement à l'achat de matériel de rangement.

#### École élémentaire de Salles

M Izambard remercie la municipalité pour les travaux effectués avant et depuis la rentrée : remise en état de la cour, des sols dans la classe. Merci pour la mise en place de casiers ce qui facilite grandement le rangement des affaires des élèves au quotidien. Il remercie aussi l'investissement des employés municipaux et du conseil municipal qui œuvre pour un climat serein sur l'école.

#### Ecole élémentaire de Pamproux :

##### **A la municipalité**

- Renouvellement de la demande de pose de films opaques sur les fenêtres de la salle commune, dans la salle d'arts visuels et dans la salle des maîtres. Il serait souhaitable qu'il y en ait aussi dans les couloirs.

Mme Ballu a acté la vitrophanie et cela devrait se réaliser prochainement.

- Le système d'alerte utilisé dans l'école, en cas d'intrusion, est le sifflet. D'autres systèmes d'alerte avaient été évoqués après les travaux. Serait-il possible d'envisager un signal lumineux, non sonore ?

Mme Ballu le prend en note et évoque que mettre un signal lumineux sous entend un risque de dysfonctionnement. Ce n'est pas forcément le meilleur moyen pour fonctionner et cela a un coût supplémentaire. Une réflexion sera menée.

- Au cours de l'exercice PPMS du 18 octobre, il a été constaté que la 2ème porte donnant sur la petite cour intérieure menant à la cuisine n'était pas la même que toutes les autres serrures de l'école. Il n'a donc pas pu être possible de refermer avec la clé passe-partout de l'école. Est-il possible de changer de serrure ? Mme Ballu le note et va faire le nécessaire.

En outre, les élèves de CE1 vont se cacher dans les toilettes intérieurs. Il a été constaté qu'il n'était pas possible de fermer à clé la porte des toilettes. Il n'y a pas de bouton moleté. Est-il possible de les fermer ?

Mme Ballu nous informe que par sécurité, c'est interdit.

- Sonnette : Mme Coué demande l'augmentation du volume sonore de la sonnette et l'allongement vers la cuisine et dans le couloir, vers la cour pour réagir plus rapidement.

##### **Au SIVU, demandes renouvelées :**

- la remise en état du parc informatique

- l'achat d'une classe mobile de 8 tablettes.

- l'achat d'ordinateurs portables pour compléter le projet ENIR: il serait souhaitable de mettre en place un calendrier.

## **VI - Informations diverses**

### **x Jeu des pommes :**

Cette année, 150 sacs de pommes et 148 bouteilles ont été livrés. Le bilan financier est très positif. Le gain total est de 127 € par classe. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur implication et leur participation.

- x Coopérative scolaire des 3 écoles : les comptes sont à disposition pour consultation dans chaque école.

- x Recyclage des papiers

L'ensemble des classes du RPI continuait de récupérer du papier afin de l'envoyer au recyclage. Suite à une prise d'information quand au bénéfice possible de l'opération, il a été décidé de stopper cette action.

## VII - Questions diverses

*- Quelles sont les précautions prises par les agents du SIVU et du SITS pour le transport des élèves lors du ramassage scolaire et des navettes inter-écoles ? Y a-t-il une liste permettant de savoir, au jour le jour, si un élève est arrivé par le ramassage scolaire et est en attente pour prendre une navette ? En cas d'incident, le chauffeur (ou l'accompagnateur) est-il en mesure de savoir combien d'élèves (et quel élève) sont transportés ?*

*- Ramassage scolaire : Les inscriptions pour le transport et le ramassage scolaire devaient être effectuées par les parents fin juin. Malgré quelques problèmes sur le site internet de la région permettant l'inscription, mi-juillet toutes les inscriptions pouvaient être effectuées.*

*Comme souvent certaines inscriptions ont du être faites au tout dernier moment, par des parents retardataires mais comment ce fait-il qu'il ait fallu attendre plus de 3 semaines après la rentrée pour que la tournée "Pamproux-Narbonneau-La Villedieu-Pamproux" ait un bus avec plus de places assises que d'enfants à transporter ?*

Lecture est faite par M.Izambard, d'un courrier adressé par le SITS en réponse à la question. Après y avoir rappelé le souci évoqué, le SITS explique que les conducteurs et accompagnatrices n'avaient, à cette date, aucune liste d'élèves inscrits. En effet le nouveau site d'inscription régional a généré beaucoup de dysfonctionnement.(dont l'absence de listes). Un premier listing approximatif a été transmis au SIVU le lundi 9 Octobre.

Après débat au sein du conseil d'école, celui-ci propose que le SIVU établisse des listes d'élèves susceptibles de prendre les navettes, et que les agents responsables de la montée dans ses navettes pointent les élèves à leur arrivée sur l'école de Pamproux. Madame Naudin donne son accord pour cette mise en place.

*- Navette Pamproux-Bougon : Etant donné les problèmes l'après-midi sur cette ligne de navette où le chauffeur est seul avec les enfants (seule ligne dans ce cas sur tout le RPI), ne serait-il pas nécessaire de mettre un accompagnateur ou de faire une inversion de chauffeur sur une autre ligne afin de constater si les problèmes suivent le chauffeur ou les élèves ?*

*Bien que le chauffeur concerné parte en retraite en fin d'année, il serait préférable d'agir au plus tôt.*

*Dans tous les cas, une (re)diffusion du règlement intérieur des transports pour que les parents puissent (re)prendre connaissance des sanctions pouvant être mises en place par le chauffeur, ainsi qu'une sensibilisation en classe par le gestionnaire des transports sur la sécurité routière pourrait être également des actions à envisager.*

Lecture est faite par M.Izambard d'un courrier adressé par le SITS en réponse aux questions des parents, après y avoir évoqué les différents problèmes, le SITS, concernant les soucis sur la lignes Bougon Pamproux, a convoqué le conducteur pour avoir la version des faits, et s'expliquer sur les paroles prononcées. Les bureaux du service des transports de la Nouvelle Aquitaine ont été prévenus du souci sur cette navette. Il a été demandé qu'un contrôle soit fait pour éventuellement apporter des améliorations (comportements des usagers, sécurité.....).

L'ensemble des maires sera sensible à l'évolution des comportements sur ce trajet et interviendra si nécessaire et ce, sur l'ensemble des municipalités.

Le SITS a renvoyé le règlement inhérent aux transports scolaires. Ils seront diffusés à nouveau par les écoles à destination des familles.

Il est porté à l'attention du conseil d'école qu'il n'y a plus d'intervention sur la sécurité dans les cars effectuée par le SITS. Par ailleurs il est rappelé que la présence d'un accompagnateur dans le bus est obligatoire pour les élèves de maternelle uniquement. La présence d'une accompagnatrice dans la navette Salles-Pamproux est liée au fonctionnement du ramassage des élèves de maternelles sur un autre circuit, même s'il faut reconnaître que sa présence permet un trajet plus serein.

*-Garderie / Cantine Pamproux :*

*Pourquoi les agents du SIVU qui ont en charge la responsabilité (même occasionnelle) des élèves de tout le RPI ne sont-ils toujours pas en possession des P.A.I. et des fiches de renseignements de l'ensemble des élèves du RPI. En cas d'incident, d'enfant malade ou autre, les agents ne sont toujours pas en mesure, avec les informations dont ils disposent officiellement à ce jour, de prendre les précautions nécessaires dues au PAI et/ou de contacter certains parents.*

Mme Coué signale que le personnel du SIVU a accès aux PAI. Madame Naudin ajoute que le personnel du SIVU dispose de toutes les informations nécessaires. Mais elle va vérifier que tout est en ordre sur l'ensemble des lieux et des temps accueillant le péri-scolaire.

*- Est-ce qu'il serait possible que les parents d'élèves élus au conseil d'école puissent assister et participer aux réunions du SIVU ? Car beaucoup de sujets évoqués en conseil d'école concerne le SIVU.*

Le SIVU est un conseil de syndicats où siègent des élus. 15 délégués en tout et 5 suppléants. Les réunions de conseils sont des réunions publiques. Dans ce cadre-là, les parents peuvent y assister. Mme Naudin rappelle qu'il ne faut pas hésiter à solliciter les délégués du SIVU et à venir aux réunions. Les parents élus font donc la demande du calendrier des réunions à Mme Naudin qui prend note et informera les parents élus.

*Est-ce que le SIVU a mis à jour ses plaquettes d'informations ?*

Mme Naudin indique que les plaquettes sont faites et qu'elles vont être distribuées.

*- La garderie du matin ferme à 8h10. L'agent du SIVU a signalé qu'il était impossible de déposer des enfants après cet horaire. En effet les enfants remontent de l'école maternelle à l'école primaire. Une fois les enfants à l'école primaire il n'est pas possible selon l'agent de déposer des enfants à la garderie de l'école primaire. Les enfants attendent dans la rue ou devant le portillon.*

*Est-ce que le SIVU va mettre en place une solution de garde / surveillance des enfants de 08h10 à 08h35 ?*

Madame Naudin apporte la réponse suivante : la garderie en maternelle : finit effectivement à 8h10.

A ce jour, il n'est pas possible de pouvoir laisser un enfant de 8h15 à 8h35 car il n'y a personne pour les surveiller. Tous les autres agents du SIVU sont en service. Il va falloir réfléchir à l'organisation d'une garderie sur l'école élémentaire comme celle effectuée le soir, même si cela s'avère difficile en l'absence de personnel disponible. Aucune solution immédiate n'est trouvée.

M GRELET Aude  
Secrétaire de séance

Mme Coué  
Directrice de l'école de Pamproux

M Jubien  
Directeur de l'école de Bougon

M Izambard  
Directeur de l'école de Salles

Fin de séance à 20h55.